

Document de synthèse



Schéma de développement du sport en région

« Propositions d'actions »

LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU SCHEMA

Face aux enjeux sportifs et dans un environnement en pleine mutation, le schéma de développement du sport doit permettre une politique partagée et une meilleure articulation des actions de l'État, des différentes collectivités, du mouvement sportif et de tous les partenaires concernés où chacun des acteurs prend ses responsabilités.

Ce schéma consiste donc en un double exercice : celui du diagnostic d'une part et celui de la démarche prospective d'autre part débouchant sur des préconisations. Celles-ci résulteront des conclusions des ateliers thématiques appelés à se réunir en deux ou trois séances.

Plus qu'un simple diagnostic, ce schéma constitue ainsi un réel outil d'aide à la décision. Les acteurs du sport en Provence - Alpes - Côte d'Azur ont donc été invités à échanger et à construire ensemble dans le cadre d'ateliers de concertation, autour des six thématiques suivantes.

Ateliers et thématiques	Date et lieu	Participants
Atelier 1 Une offre de pratique sportive s'ouvrant à la diversité des publics	12.09.2017 au Creps PACA, Site d'Aix-en-Provence (13)	22
	28.09.2017 au Creps PACA, Site d'Aix-en-Provence (13)	16
	Total participations Atelier 1	38
Atelier 3 Le développement économique et le tourisme sportif	14.09.2017 à la DDCSPP 04 à Digne-les-Bains (04)	11
	03.10.2017 à l'ImSAT à Toulon (83)	19
	Total participations Atelier 3	30
Atelier 4 L'aménagement des territoires et les équipements sportifs	10.10.2017 à la Salle des Tilleuls à Manosque (04)	13
	07.11. 2017 à l'ImSAT à Toulon (83)	11
	Total participations Atelier 4	24
Atelier 5 L'emploi et la formation tout au long de la vie des professionnels du sport	19.09. 2017 à l'ImSAT à Toulon (83)	21
	05.10.2017 à la Salle des Tilleuls à Manosque (04)	15
	Total participations Atelier 5	36
Atelier 6 Le sport de haut niveau	26.09.2017 au Creps PACA, Site d'Aix-en-Provence (13)	11
	12.10.2017 au Creps PACA, Site d'Aix-en-Provence (13)	12
	Total participations Atelier 6	23

Une équipe projet à la DRDSJCS

Le pôle Sport :

- Thierry BARBAUD
- Françoise BIGI
- Thierry BRUSSEAU
- Joëlle DEMOUGE
- Sandra FALL
- Alain GUERRIER
- Chantal LAFON (réf. schéma)
- Michel LEROUX (réf. schéma)
- Philippe LEGRAND
- Mickaël PREBISKI
- Julien TRANIER-LAGARRIGUE (responsable du pôle)
- Nicolas VOUILLON (responsable du Pôle Sport)
- Et
- Jérôme BLANCHE (Observation et Statistiques)
- François KERMARC (Pôle Formation-Professionalisation)
- Anne-Sophie DUMORTIER (ORM)

- **Une vingtaine de réunions de travail en interne** pour définir la démarche d'élaboration du schéma, organiser les ateliers et déterminer les listes des participants
- **5 documents présentant des données de cadrage** par thématique d'atelier

TABLEAUX DE SITUATION

LISTE DES STRUCTURES PARTICIPANTES

41 « organismes » ou « établissements ».

- Agence régionale de santé
- APPASCAM - Profession Sport & Loisirs
- Association régionale des fédérations de pêche PACA
- CDOS 83
- Comité départemental 84 sport de nature
- Comité régional canoë-kayak
- Comité régional EPGV PACA
- Conseil départemental 04
- Conseil départemental 06
- Conseil départemental 83
- Conseil départemental 84
- Conseil régional PACA
- Creps PACA - site d'Aix-en-Provence
- Creps PACA - site de Boulouris
- CROS Côte d'Azur
- CROS Provence-Alpes
- DDCS 06
- DDCS 83
- DDCS 84
- DDCSPP 04
- DDCSPP 05
- DDJSCS 13
- DRDJSCS PACA
- Institut méditerranéen du sport, de l'animation et du tourisme
- Ligue de randonnée pédestre PACA
- Ligue FSGT
- Ligue sport pour tous PACA
- Musée national du sport
- Objectif + (Profession sport loisirs Provence)
- Observatoire régional des métiers (OREF PACA)
- Parent de sportif de haut niveau
- Parent d'un ancien sportif de haut niveau
- Pôle emploi
- Pôle ressources national des sports de nature
- Pôle ressources national sport éducation mixités citoyenneté
- Rectorat de Nice
- Sport emploi développement
- Sportive de haut niveau - Montagne & Escalade
- Staps Toulon
- Uniformation
- UNSS Académie d'Aix-Marseille

LES RENCONTRES

- **5 ateliers thématiques**
- **2 réunions de travail par atelier**
 - **soit 10 réunions sur 3 mois (entre septembre et novembre 2017)**
- **151 participations**

LA PRODUCTION DES ATELIERS

- **4 diagnostics partagés**
- **42 propositions d'action**
- **12 actions prioritaires sur les trois années à venir**

ATELIER 1 : Une offre de pratique s'ouvrant à la diversité des publics

Coordinatrice-animatrice	DUMORTIER Anne-Sophie	Observatoire régional des métiers
Animateurs	BRAQUET Jean-Pierre	DDCS 84
	GIAMPORONE Jocelyne	Conseil régional PACA - Service Sport

Les propositions d'actions

Issues des thématiques d'action qui se dégagent des échanges et arbitrages.

1. Créer un groupe de réflexion pour mettre en place des actions de transformation

L'idée est ici de faire « bouger » les cadres pour être force de proposition (au cours des prochaines années puis pour le prochain schéma). Il aurait pour ambition de donner une nouvelle image du sport.

Plutôt que de rester sur des actions « rattrapage », il s'agit de « former » les acteurs clefs du système.

Feuille de route

- **Promouvoir les offres de pratiques existantes :**
 - mobilisation du Pole ressources national citoyenneté et mixité au cœur de cette préoccupation ;
 - Recensement à diffuser des offres de pratiques, dispositifs existants et manifestations par les différents acteurs concernant leurs différents publics et différents territoires, terrain de jeux ;
 - recensement des pratiques innovantes.
- **Favoriser la communication et l'information entre les acteurs :**
 - mise en lien entre « e-Pass jeunes » (Conseil régional) et le « Pass culture » - « Pass découvertes » incluant l'entrée au musée du sport ;
 - mise en synergie le sport scolaire et le sport « fédéral » pour attirer les jeunes et éviter la désaffection des adolescents dans les clubs sportifs. (Penser à l'assurance) ;
 - formation à l'arbitrage et à la citoyenneté (demande de la part des **financeurs** auprès des associations et des encadrants en ce qui concerne l'enseignement des disciplines sportives) ;
 - identification des « correspondants sport » au sein des comités d'entreprise, délégué du personnel, les comités d'hygiène et des conditions de travail. (attention, ces différents organes vont fusionner pour devenir le comité social et économique. Quel rôle sur le sport en entreprise ?) ;
 - création d'un système des « bons plans » pour une connaissance « partagée » des actions des partenaires.
- **Inciter à innover (tout public) :**
 - création d'une plateforme des pratiques innovantes (information et formation, recherche, laboratoire d'idée).
Ex. : projets communs interfédéraux, associations intercommunales sur territoires ruraux isolés, association de quartier sur l'éducation, la citoyenneté, la laïcité) ; covoiturage pour l'accessibilité géographique ; mixité et mélange des populations (hommes/femmes, valides/personnes handicapées, etc.) en organisant des manifestations communes...
Cibles : tout public, jeunes, collectivités territoriales, mouvement sportif, acteurs sociaux, entreprises commerciales, pratiquants libres, etc.

2. Ouvrir un « centre(s) ressource sport/santé »

Il pourrait faire référence aux « maisons du sport/santé » (plutôt que maison de santé, entité déjà existante) d'un futur programme ministériel des sports. Centre(s) ressource(s) pour les publics cibles des différentes préventions, professionnels de santé, structures associatives voulant accueillir ces publics et éducateurs sportifs, notamment. Centre ressource en termes de communication, information, formation, de bonnes pratiques.

Pilotage : Pôle SEMC

En matière de gouvernance

L'État doit maintenir son rôle auprès des entreprises pour les pratiques sportives en entreprise (article du sport L.121).

ATELIER 3 : Le développement économique et le tourisme sportif

Coordinatrice-animatrice	DUMORTIER Anne-Sophie	Observatoire régional des métiers
Animateurs	GAZELE Caroline	DDCSPP 04
	GINESTOU Nils	Conseil régional PACA - Service Sport

Les propositions d'actions

Suite au diagnostic partagé et aux échanges et arbitrages.

1. Rédiger un « cahier des charges pédagogique » partagé sur l'organisation des manifestations attractives faisant l'objet de financements publics

Ce cahier des charges sera partagé par les collectivités territoriales, le mouvement sportif et autres acteurs pour un financement des manifestations sportives (hors équipement) créatrices de richesse sur les territoires.

Il aura pour visée l'attractivité et l'économie de proximité, c'est-à-dire le développement des côtés touristique, économique, éducatif, identitaire des territoires....

Les acteurs voient la nécessité que les rédacteurs du document s'engagent réciproquement à mobiliser leurs moyens pour soutenir les porteurs de projet. Ce document est voué à évoluer en fonction des expérimentations.

Pour cela, une organisation adaptée à chaque territoire sera mise en place ; elle validera l'objectif du projet.

Feuille de route

- Mieux gérer la fréquentation de sites et les flux.
- Sensibiliser à l'environnement.
- Réviser et simplifier la notion de label éco-responsable (harmonisation entre les différents labels/chartes).
- Recenser les pratiques innovantes (diagnostic pour une meilleure gestion des conflits).

2. Organiser une conférence/formation autour d'un évènement

Afin de former l'ensemble des acteurs et de rendre visible et public leur engagement.

Feuille de route

- Présenter le « cahier des charges ».
- Sensibiliser les différents acteurs aux objectifs.
- Favoriser La concertation préalable à tous les projets.
- Développer les compétences transversales de tous les acteurs impliqués (acculturation / formation / accompagnement).
- Identifier les besoins en formation des porteurs de projet sans pour autant trouver un objectif opérationnel à court terme (sur le territoire PACA).

Pilotage : à définir

Atelier 4 : les équipements sportifs et l'aménagement du territoire

Coordinatrice-animatrice	DUMORTIER Anne-Sophie	Observatoire régional des métiers
Animatrices	LIN Magali	Conseil départemental 04 - CDESI
	FEDERICI Corinne	Conseil régional PACA - Service Sport

Les propositions d'action

Suite au diagnostic partagé et aux échanges et arbitrages.

1. Créer un Observatoire des équipements appuyé par la nomination de référents et techniciens à chaque échelon territorial

Feuille de route

Ses actions opérationnelles seront organisées en trois phases.

- **Phase 1** : Lancement des **consultations territoriales** avec le mouvement sportif, les professionnels, les clubs sportifs, les jeunes... pour :
 - identifier les besoins d'équipements structurants attendus ;
 - identifier les ressources nécessaires pour l'investissement, la rénovation en priorité, l'entretien, l'utilisation et le fonctionnement de ses équipements) ;
 - valoriser l'existant pour partager les espaces et les équipements.
- **Phase 2** : Réalisation d'un **diagnostic** quantitatif et qualitatif. Identification des critères/indicateurs harmonisés. Géolocalisation des équipements au niveau intercommunal → pour la réalisation d'une cartographie efficiente et exploitable. *Quel rôle du Crige (Centre régional de l'information géographique) ?* Prise en compte l'accessibilité au sens large (transports...). Cela implique aussi la structuration du territoire et le développement des partenariats (conventions) entre les associations, les communes, les établissements scolaires pour pouvoir en augmenter l'accès. Mutualisation des équipements.
- **Phase 3 : Évaluation et régulation.** Création d'une commission partagée dont l'objectif serait de faire évoluer les besoins, être force de proposition pour la mise en œuvre d'actions. Les échanges, les critères y seront harmonisés pour des données « interopérationnelles ».

Préconisations

- ✓ Faire le lien avec les autres ateliers (emploi/formation/économie, tourisme...).
- ✓ Les RES (évolué) comme outil à exploiter davantage.
- ✓ L'observatoire travaillerait sur les pistes de travaux prioritaires qui ressortent des échanges de l'atelier :
 - Sports de nature.
 - Équipements multimodaux.
 - Piscines et bassins.

Commentaire

Le Conseil départemental 06 se propose de faire remonter les informations au PDESI lors des consultations publiques.

Pilotage : à définir

Atelier 5 : L'emploi et la formation tout au long de la vie des professionnels

Coordinatrice-animatrice	DUMORTIER Anne-Sophie	Observatoire régional des métiers
Animateurs	KERMARC François	DRDJSCS PACA
	MARTIN Corinne	Creps PACA - site d'Aix-en-Provence
	REYNIER Mathieu	Conseil régional PACA - Service Sport

Les propositions d'action

Suite au diagnostic partagé et aux échanges et arbitrages.

1. Former les employeurs associatifs

Mettre en place des actions de formation en direction des employeurs associatifs → informations et sensibilisation sur le rôle d'employeurs. Cela induit des actions de formation sur le rôle d'un employeur, sur la GRH, etc. Il est préconisé de se saisir de l'accompagnement du dispositif local d'accompagnement (DLA) / groupement d'employeur / centre de ressources et d'information des bénévoles (CRIB) / Uniformation, etc.

2. Repérer les besoins des employeurs en termes d'emploi et de compétences

Repérer les besoins des employeurs en termes d'emploi et de compétences : « sourcing », GPECT (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences du territoire) pour adapter les formations aux besoins et, de fait, pour une meilleure employabilité des personnes formées.

3. Construire un parcours de formation personnalisé

Construire un parcours de formation personnalisé : faire évoluer les contenus de formation pour une meilleure employabilité (biquilification/modules complémentaires marketing, animation de soirée, gestion et comptabilité, etc.).

Feuille de route

- Financer des formations pour les personnes qui ne peuvent pas ou plus bénéficier des aides de droit commun (« les trous dans la raquette ») → reprendre l'idée du dispositif régional IRIS Sport.
- Veiller à une couverture territoriale (rôle du service public) en matière :
 - d'apprentissage sur les territoires carencés (04/05 hors l'Argentière la Bessée /arrières pays du 84 et du 83) ;
 - de formation : accès à la formation professionnelle à moins d'une heure de trajet.
- Aider à la création d'entreprise :
 - mieux informer les auto-entrepreneurs sur les risques : statut souvent subi entraînant des conflits avec le milieu fédéral → (cf. le dépliant publié par la préfecture/DDVA du 06) ;
 - guider, informer et orienter les futurs créateurs d'entreprise : les aider à savoir vers quelle structure se tourner quand on a un projet de création d'entreprise sportive.

Pilotage : à définir

Atelier 6 : Le sport de haut niveau

Coordinatrice-animatrice	DUMORTIER Anne-Sophie	Observatoire régional des métiers
Animateurs	GOURY Daniel	Creps PACA - site de Boulouris
	REYNIER Mathieu	Conseil régional PACA - Service Sport

Les propositions d'action

Suite au diagnostic partagé et aux échanges et arbitrages.

Les membres du groupe précisent que le choix est extrêmement difficile car ces actions sont imbriquées les unes aux autres.

Émergent un peu plus les trois propositions suivantes.

1. Améliorer la visibilité du PSQS

S'il existe déjà une liste des référents sur le PSQS (portail du suivi quotidien des sportifs), il faut travailler sur la communication de cet outil pour mieux informer les familles et les sportifs.

2. Créer un outil de formation en e-Learning

Il permettrait de construire et accompagner les parcours formation des SHN dans leurs vies professionnelles et personnelles en tenant compte des différentes voies d'accès à la formation dont l'alternance et l'apprentissage, la VAE. Cet outil permettra d'animer un réseau de personnes ressources emploi/formation/social.

3. Recenser, coordonner et mutualiser les aides financières des financeurs (État / collectivités territoriales)

Les clubs, les ligues, les entraîneurs peuvent jouer un rôle à ce titre.

Feuille de route

- Mettre en place le guichet unique pour les sportifs de haut niveau (rendre visibles les référents SHN et les systèmes déjà mis en place).
- Prendre en compte les sportifs non listés, en structure (reconnus dans les PPF).
- Détecter les « potentiels » au cours du service militaire (qui devrait être réinstauré par le nouveau gouvernement).
- Répertorier, lister les personnes compétentes pour accompagner sportivement les SHN (constitution d'un réseau de compétences autour de l'aide à la performance), cf. gouvernance.
- Favoriser l'accès des cadres féminins à l'encadrement des SHN (dispositif à créer et à valoriser).
- Créer d'un label pour les établissements du secondaire et du supérieur qui accueillent les SHN (dépasser le simple affichage).
- Conventionner avec la Chambre des métiers et de l'artisanat régionale (CMAR) et les chambres de commerce et d'industrie (CCI) pour trouver de nouveaux partenariats. Passer par les entreprises (et pas que les grandes entreprises ; les PME aussi car elles sont particulièrement nombreuses en PACA).
- Créer quelques emplois régionaux à l'échelle des collectivités territoriales (lycée -> Région et collèges -> départements) dédiés à l'accompagnement des sportifs de haut niveau. Ces coordinateurs seraient l'interface des partenaires.

Pilotage : à définir

En matière de gouvernance

- Définir une politique sportive régionale.
- Constituer un comité de pilotage commun à tous (DRDJSCS/CR/conseils départementaux/Creps/mouvement sportif/Rectorats + autres partenaires) c'est-à-dire avoir un vrai groupe de travail régional. Ce groupe pourrait être une réelle force de proposition.